Monestier du Percy, le 28 juin 2017



Lettre ouverte à Mr BARBIER
Président du Conseil Départemental de l'Isère

Pour que le Conseil Départemental de l'Isère ne devienne pas la première collectivité territoriale à proposer l'abandon de la ligne ferroviaire Grenoble-Gap

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance du vœu pour une stratégie de développement du ferroviaire en Isère que vous proposez au vote de l'Assemblée Départementale ce vendredi 30 juin 2017. Il y est écrit que « pour la desserte de Gap depuis l'Isère, dans son ensemble, il est raisonnable de privilégier la route ». En d'autres termes, le Conseil Départemental s'apprête à devenir la première collectivité territoriale concernée par la ligne ferroviaire Grenoble-Gap à proposer son abandon.

Par la même, alors que plusieurs petites collectivités des territoires traversés ont adopté des motions de soutien à cette ligne des Alpes, voire ont voté des subventions en dehors de leur compétence juridique*, vous répondez négativement à l'appel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes auprès des collectivités pour cofinancer les travaux sur la ligne à la hauteur de leurs moyens. Quant à lui le Conseil Départemental voisin des Hautes-Alpes a adopté à l'unanimité le 27 septembre 2016 une motion pour le maintien de la ligne ferroviaire Veynes-Grenoble.

Pollution augmentée dans la cuvette

Alors que vous écrivez vouloir désengorger Grenoble, la condamnation des sud-isérois et des hautalpins à l'obligation d'effectuer des déplacements routiers ne ferait qu'augmenter le nombre de voitures et la pollution dans la cuvette grenobloise.

Maillon structurant de deux étoiles ferroviaires, celle de Grenoble et celle de Veynes, la ligne Grenoble-Gap transporte 400 voyageurs par jour entre Grenoble et Vif, et 250 entre Vif et Veynes**, fréquentation qui augmente chaque fois que les services s'améliorent et qui stagne chaque fois que la qualité de service diminue à cause du manque d'entretien entrainant des ralentissements de parcours. Cette ligne est donc indispensable pour les services aux personnes et pour l'économie dauphinoise.

Organiser l'intermodalité qui relève de la compétence du Département

Nous vous demandons donc avec la plus grande insistance de ne pas adopter ce vœu en l'état et de vous engager dans la régénération de la ligne Grenoble-Gap, modestement mais fermement. Il est indispensable aussi, au lieu d'invoquer une fréquentation trop faible, d'organiser enfin les rabattements, depuis la Matheysine, l'Oisans et Vizille, vers les gares de Saint-Georges-de Commiers et Jarrie et,

Adresse postale: chez Robert CUCHET

Le village

38 930 Monestier du Percy Courriel: etoiledeveynes@laposte.net

depuis le Trièves vers les gares de Monestier-de-Clermont et Clelles/Mens, qui sont de la compétence directe du Département.

Selon le vœu, les quelques 50 millions d'euros chiffrés par SNCF-Réseau pour les investissements sur la ligne Grenoble/Gap ne concerneraient que pour une faible part le Département isérois. Nous comprenons que le Conseil Départemental désire être bon gestionnaire des deniers publics mais il doit aussi être solidaire de l'ensemble de ses populations. La contribution du Département de l'Isère dans la régénération de la ligne Grenoble-Gap ne représentera qu'une très faible proportion de la masse des investissements routiers envisagés hors Contrat de Plan Etat-Région.

Nous vous faisons part de notre détermination à obtenir la pérennisation de la ligne Grenoble/Gap.

Et sommes à votre disposition pour détailler nos arguments.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes Robert CUCHET,

when

* parmi lesquelles la commune de Lus-la-Croix-Haute ou la Métro de Grenoble.

^{**} données Région Auvergne-Rhône-Alpes, août 2016